

ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Commémorations du 7 octobre 2023 Question au Gouvernement n° 14

Texte de la question

COMMÉMORATIONS DU 7 OCTOBRE 2023

Mme la présidente. La parole est à Mme Constance Le Grip.

Mme Constance Le Grip. Monsieur le Premier ministre, il y a un an, le 7 octobre 2023, 1 205 personnes étaient massacrées, violées, mutilées, brûlées par quelque 3 000 terroristes du Hamas qui s'étaient infiltrés en Israël pour commettre le plus grand massacre antisémite depuis la Shoah. Parmi ces 1 205 personnes lâchement assassinées, 48 étaient nos compatriotes ; une cérémonie nationale s'était tenue en leur mémoire le 7 février dernier aux Invalides.

Ce même 7 octobre 2023, le Hamas prenait en otage 251 hommes, femmes, enfants, bébés. Cent de ces otages sont toujours détenus dans les geôles du Hamas, dont deux de nos compatriotes : Ofer Kalderon et Ohad Yahalomi.

Le groupe Ensemble pour la République s'incline devant la mémoire des victimes du terrorisme islamiste. Il exprime sa profonde émotion et son immense compassion envers les familles et les proches de toutes les victimes du pogrom du 7 octobre 2023 et avec les familles des personnes encore détenues dans les tunnels de Gaza. Il appelle à la libération immédiate et sans conditions de tous les otages. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.) Nous n'oublierons pas ce terrible massacre qui a traumatisé et meurtri le peuple israélien et bouleversé le monde entier. Nous réaffirmons le droit d'Israël à exister, dans la sécurité et dans la paix.

M. Éric Bothorel . Très bien!

Mme Constance Le Grip. La flambée d'antisémitisme qui sévit dans notre pays, trop souvent alimentée par des mouvements, des associations et des forces politiques qui flirtent avec des postures et des déclarations antisémites et antisionistes, attisant ainsi la haine des Juifs, doit être combattue avec force par tous. *(Mêmes mouvements.)* Cet antisémitisme galopant, ce n'est pas la République française. Monsieur le Premier ministre, comment comptez-vous continuer à protéger nos compatriotes de confession juive et lutter sans relâche contre cet antisémitisme qui gangrène notre société ? (Mêmes mouvements.)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Le Premier ministre l'a rappelé: hier, la France a rendu hommage aux 1 200 innocents lâchement assassinés dans ce que vous avez à juste titre décrit comme le pire massacre antisémite de l'histoire depuis la Shoah; aux quarante-huit de nos compatriotes qui ont été emportés ce jour-là par la barbarie; aux deux Français encore détenus dans les couloirs du Hamas à Gaza.

Hier, je me suis rendu sur le site de cette tragédie – certains de vos collègues l'ont également fait et je les en remercie – pour exprimer aux familles les condoléances de la nation endeuillée. J'ai été touché par leur dignité, et par la bravoure de ceux de nos compatriotes qui, ce jour-là, ont donné leur vie pour que d'autres puissent sauver la leur. Ne les oublions pas !

Souvenons-nous de Liel Itach, citoyen français de 22 ans. C'était un jeune homme sérieux qui s'apprêtait à entreprendre des études d'ingénierie mécanique et qui s'était accordé un moment de détente. Une première fois, ce matin-là, Liel aurait pu échapper à la mort en entrant dans une voiture dont les occupants ont survécu ; mais il a préféré rester sur place, avec ses amis, pour leur porter secours. Il aurait pu échapper à la mort une deuxième fois en se cachant lui aussi dans un abri vers lequel il avait guidé ses amis, qui y ont survécu ; mais il a préféré faire diversion et attirer sur lui le feu des assaillants. La République s'incline devant la bravoure de Liel Itach, devant son corps martyrisé, devant son visage défiguré. Ce jour-là, il était le visage de la France. (Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, RN, SOC, DR, Dem, HOR, LIOT et UDR ainsi que parmi les députés non inscrits et sur plusieurs bancs des groupes EcoS et GDR.)

Données clés

Auteur : Mme Constance Le Grip

Circonscription: Hauts-de-Seine (6e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 14

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 octobre 2024